

Les infos

Vendredi 26 Janvier 2018



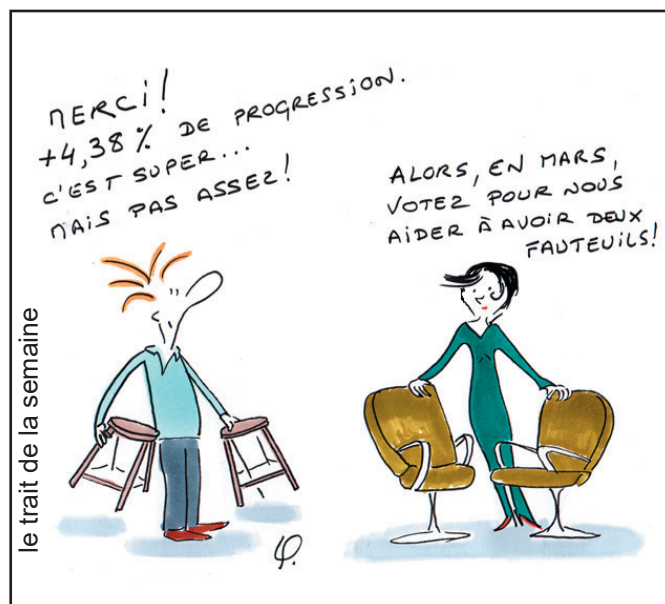
VOX POPULI

Merci à l'ensemble des électeurs qui se sont exprimés pour soutenir nos représentants au Conseil d'Administration. Le faible taux de participation n'aura cependant pas suffi à élire le cadre et le technicien qui nous y représenteront pendant les 3 prochaines années. Un second tour aura donc lieu du 13 au 26 mars prochain. La progression notable de la CGT SG (+4,38% tous collèges confondus) permet d'imaginer la possibilité d'un représentant CGT au Conseil d'Administration. Ce serait le fruit d'un travail entamé depuis de nombreuses années et il ne manque pour y parvenir que d'accentuer la mobilisation du premier tour. La CGT y est arrivée en seconde position avec 27,38% des voix (29,54% chez les techniciens et 26,06% parmi les cadres). Autre fait notable, la candidature isolée, malgré le soutien de ses sponsors dans les rangs de la direction, ne recueille que 8,01%. Echec cuisant pour ceux qui prétendaient représenter la majorité silencieuse.

NON A LA CASSE DU RESEAU

La question principale est bien de savoir comment le réseau pourrait tourner avec 900 suppressions de postes supplémentaires, qui se cumulent aux 552 dans les PSC et aux 2.000 initialement prévues en agences par la direction de BDDF. De plus, avec de tels chiffres, comment éviter les licenciements secs et la mobilité forcée ? Ce sont ces questions que la CGT a clarifié lors de la réunion du 19 janvier. La

direction avait bien pris soin de nous remettre, la veille, un document de quelques pages pour esquisser les accompagnements sociaux des décisions annoncées lors de l'Investor Day. Mais les 3 heures de négociations nous auront aussi permis d'acter un examen nécessaire de l'efficacité des choix qui ont été faits depuis 2015, de l'utilité des mesures d'accompagnement et aussi, d'examiner si oui ou non, la stratégie qui nous est présentée en 2018 est «*un projet de développement*» ou un simple moyen d'améliorer des ratios de rentabilité à court terme en supprimant des postes. Sous la contrainte, la direction avait mis le point à l'ordre du jour de la commission économique du CCE (le 31 janvier) et nous avons demandé qu'une expertise soit faite sur ces questions de fond, déterminantes pour la pérennité de l'entreprise. Au-delà, la direction a donc présenté les mesures d'accompagnement à négocier dans le cadre des nouveaux projets (cf notre site internet). Remise à plat de la mobilité géographique et incitation sélective, départs en retraite anticipée, auxquels le nouveau directeur des relations sociales a ajouté la possibilité de passer par les RCC – ruptures conventionnelles collectives. La CGT a largement combattu les ordonnances Macron à l'origine de ce nouveau dispositif légal de licenciement potentiellement à moindre coût et sans entrave. Il est hors de question de discuter s'il subsiste la moindre menace de licenciement contraint ou encore si les curseurs financiers sont en-deçà des accompagnements financiers actuels ou si les possibilités de départs ne sont pas adossées à des projets de reconversion (formation, CDI, création d'entreprise, etc..). Nous sommes là pour empêcher que des licenciements déguisés et des pressions individuelles viennent gonfler les rangs de Pôle Emploi et que les salariés ainsi éjectés se trouvent à la charge de la collectivité. Le grand PSE de 2012, au cours duquel la CGT avait soutenu 456 salariés concernés par les 826 suppressions de postes, a montré à tous les «*partenaires sociaux*» que, pour être socialement responsable, il va falloir reconstruire les garanties que le dispositif gouvernemental a voulu faire disparaître. Faute de quoi, il faudra faire, sur ce point aussi, avec la combativité de la CGT !



CGT Société Générale

17, Cours Valmy - Paris La Défense - Tél: 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT

